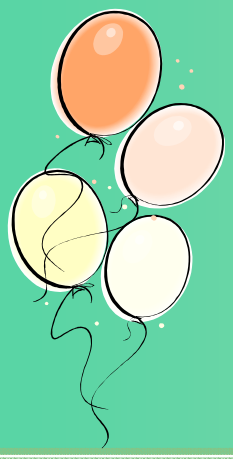

Les mots de l'Espoir

Le journal de liaison de l'Association **« l'Espoir »**
BP 21037 - 95290 l'Isle-Adam
Tél : 01 34 08 17 40 secretariat.dg@aped-espoir.fr

Janvier 2008

les mots du Président

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2008.

.

Deux évènements importants ont rythmé la vie de notre Association en cette fin d'année.

La première concerne l'inauguration par Monsieur Arnaud BAZIN, Vice Président du Conseil Général et Maire de Persan, de l'hébergement du Service d'Accueil de Jour Maurice GUIOT le 9 novembre dernier qui est l'aboutissement d'un travail en bonne intelligence avec les services du Conseil Général. Les personnes présentes ont pu constater la qualité de cette réalisation qui avait pour objectifs de :

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chacune des personnes accueillies,
Respecter et faire respecter leur personnalité et leur dignité,
Renforcer leur place dans la société et dans la ville,
Apporter aux familles des résidants la quiétude de les savoir accompagnés de manière durable dans de bonnes conditions.

La seconde, également en relation avec le SAJH, est une heureuse surprise puisque nous avons obtenu le prix des lecteurs de la revue « Directions », mensuel destiné aux cadres du secteur Médico Social.
Cette distinction récompense une action innovante *(voir nos articles en page 6 et 7)* et compte tenu de notre taille modeste par rapport aux associations nationales qui concouraient, je pense que nous pouvons, sans que notre modestie en soit affectée, en concevoir une certaine fierté. Merci donc à MM Cailleau et Billard.

Pour les autres projets en cours, les dossiers évoluent normalement :

* les travaux concernant le transfert de l'activité de l'ESAT de l'Isle Adam à Persan vont commencer en début d'année 2008
* la construction des logements regroupés sur la commune de Persan, pour les travailleurs de l'ESAT, doit démarrer avant la fin de l'année.

Alain Fourcroix,
Président

SOMMAIRE

- **L'ESAT**
  - Bientôt une seule adresse pour l'Esat page 2
  - Le projet SIAMAT page 3
- **IME**
  - Les jeux de Shanghai page 4
- **Centre d'Habitat**
  - Les 5 logements SAVSR page 5
  - Festivoix page 5
- **SAJH**
  - L'Association au Sénat page 6
  - Une formation pour l'emploi page 7
- A propos de…… .. page 8

BIENTOT UNE SEULE ADRESSE POUR L'ESAT-AVENIR :

1 impasse du petit moulin 95340 PERSAN

Après avoir reçu les accords nécessaires pour le regroupement de l'ESAT-AVENIR sur un seul et même site, voici le temps des permis de construire, des plans architecturaux, des réflexions autour de la future organisation.

Pourquoi ce déménagement ?

- Pour mieux accompagner chaque travailleur dans son projet de vie, le travail étant un élément très important.
- Pour améliorer l'efficience des moyens humains et matériels,
- Pour adapter le projet architectural aux besoins actuels (salles de soutiens, locaux agréables, lieux d'accueils adaptés…).
- Pour avoir des ateliers permettant des productions mieux organisées.
- Pour améliorer l'accessibilité de l'ESAT notamment par le train.

Entrée de l'Esat rénovée

Extension des ateliers (vue aérienne)

Les travaux débuteront début janvier 2008. Il y aura trois phases et deux déménagements.
Les premiers à intégrer les nouveaux locaux seront les travailleurs de l'atelier conditionnement ainsi que ceux de l'atelier cuisine centrale actuellement à l'Isle Adam.

Ce sera ensuite le tour de l'atelier blanchisserie et des services administratifs.

La mise en service de ce nouvel établissement aura sans doute lieu, début 2009.
Nous vous informerons à chaque « Mots de l'Espoir », de l'avancée des travaux.

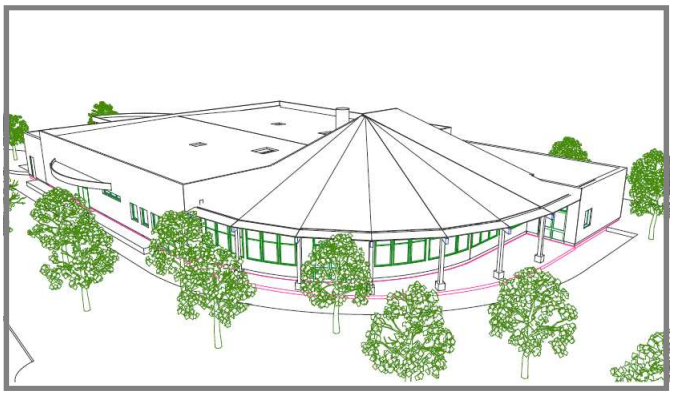

Perspective nouvelle cuisine et restaurant

Partie existante et nouvelle entrée (vue aérienne)

Le Projet SIAMAT

24 Décembre 2007, le projet SIAMAT est rédigé et envoyé au Conseil général. Le processus de création du Service Intermédiaire d'Accès et de Maintien de l'Aide par le Travail est engagé. Cela nous conduira à l'ouverture de ce nouvel établissement au printemps 2009.

Depuis des années, notre expérience et notre pratique de l'accompagnement des personnes handicapées mentales nous a permis de repérer des besoins d'accompagnement nouveaux, nécessitant plus de transitions entre les différents types d'établissements, en particulier entre l'ESAT et l'IME ou le SAJH.

Le service sera installé dans des locaux voisins et communs à l'ESAT à PERSAN afin de donner une importance forte à l'aide par le travail. L'activité sera partagée entre travail et soutien.
L'objectif est de maintenir ou d'acquérir un statut social basé sur des liens professionnels.
Les besoins répertoriés pour les 5 ans à venir sont estimés à 30 places à temps partiel d'accompagnement à temps modulé.

Il sera proposé à ces 30 personnes, trois temps forts dans l'accompagnement :

* Travail en atelier au minimum à 40 % et jusqu'à 60 % du temps, avec les autres travailleurs de l'ESAT.
* Des actions collectives de productions artisanales, culturelles, d'activités à forte utilité sociale pour la collectivité (fleurissement, anniversaire, décoration…)
* Des accompagnements individualisés : apprentissages techniques, accompagnement à la santé, apprentissages sociaux…...

L'accompagnement de ce nouveau service sera :

Intermédiaire car chaque temps d'accompagnement vise à répondre à deux objectifs donc deux groupes :

* Un groupe d'initiation au travail. qui concernera d'abord des jeunes d'IME ou des adultes venant d'autres structures qui n'ont jamais travaillé et/ou qui ne peuvent pas travailler à temps plein
* Un groupe de maintien en ESAT destiné à des adultes travaillant en ESAT qui peinent à effectuer un temps plein et souhaitent un temps de travail modulé.

Modulable car il s'agira d'accompagnement global (atelier, temps collectifs et individuels) évolutif et varié pour étayer de manière individuelle les besoins de chacun

Le projet architectural s'imbrique dans celui de l'ESAT, l'association ayant entrepris une restructuration de ses établissements en séparant les lieux de vie privée de ceux du travail.
Les locaux du SIAMAT seront au centre pour favoriser le lien social et l'intégration de ce public un peu plus fragile.

Le projet sera ouvert sur l'extérieur et 2 places seront réservées à des stages d'initiation et d'évaluation prescrits par la CDA-PH. Ainsi l'Association se place au service de tous dans le département.

Brèves ……..Brèves……...Brèves……...Brèves……...Brèves……

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

L'environnement de l'Association évolue sans cesse et nous devons nous y adapter en permanence. Il en est ainsi des questions relatives aux financements de nos établissements.

La loi du 11 février 2005 prévoit la création de contrats pluriannuels pour le financement des établissements médico-sociaux. Cette disposition tend à alléger les procédures budgétaires annuelles et à garantir la reconduction des budgets de fonctionnement. C'est un instrument de gestion qui doit permettre aux associations et aux établissements de mieux maîtriser leurs ressources. L'incitation de la part de l'Etat à s'engager dans ce processus est forte.

Nous avons décidé de négocier avec la DASS et le Conseil général un contrat de ce type pour accompagner l'ensemble de nos projets de développement sur les quatre prochaines années. A ce jour dans le Val d'Oise, il n'y a pas encore eu de contrat de ce type signé avec une association similaire.

2007 : Les jeux mondiaux de Shanghai.

C'est parmi 7200 athlètes, 3000 éducateurs et 40000 bénévoles que 4 élèves de l'IME l'Espoir de l'Isle-Adam et leur éducateur Eric Myszor sont partis du 27 septembre au 12 octobre 2007, aux jeux mondiaux de Shanghai en Chine. Ils ont représenté la France avec Spécial Olympics.

Un voyage extraordinaire pour eux, qui s'est réalisé grâce à l'aide financière de la Mairie de l'Isle-Adam, du Lions Club de Maffliers et de la Mairie de Bruyères sur Oise.

Un voyage exceptionnel pour Jawad, Médoune, Farés et Julien, accompagnés de leur éducateur.
Nos 4 jeunes ont été sélectionnés au cours de tournois inter-établissements organisés par l'Association ARESSIF. Ils sont partis avec 93 personnes de la délégation Française et ont partagé l'émotion avec 165 nations sur des compétitions de foot, natation, judo, athlétisme. Pendant 16 jours nos athlètes ont vécu un séjour inoubliable, ponctué de visites touristiques, de cérémonies officielles, de spectacles et d'une fabuleuse compétition.

Nous nous félicitons de la 2ème place de l'équipe de Foot à 11, acquise lors des jeux mondiaux.
Merci encore à la Mairie de l'Isle-Adam, de Bruyères et du Lions club de Maffliers.

Brèves ……..Brèves……...Brèves……...Brèves……...Brèves……

La démarche d'évaluation interne.

Depuis plusieurs mois une réflexion est conduite par les directeurs d'établissements et le directeur général pour instituer au sein de l'Association une démarche d'évaluation des prestations fournies par les établissements.
Pour nous l'objectif est double, il s'agit d'améliorer la qualité de notre travail et aussi de satisfaire à une obligation de la loi 2002-2 . Cette démarche aura certainement un impact sur le fonctionnement des établissements au cours des prochaines années et elle nous permettra de mieux préparer leur avenir. Nous l'avons voulue associative pour avoir une cohérence d'action entre les établissements.

CENTRE D'HABITAT

OUVERTURE DES PREMIERS LOGEMENTS
SAVS « Regroupé »
sur le site de L'ISLE ADAM

Début novembre, cinq résidants se sont installés dans leur nouveau logement aménagé dans un bâtiment situé à l'arrière du foyer d'hébergement.
Doté de nombreux et astucieux rangements, chaque studio est composé d'une pièce principale avec coin cuisine (entièrement équipée !), et d'une salle d'eau.
S'agissant de résidants ayant besoin d'un accompagnement renforcé, l'équipe éducative du SAVS s'est mobilisée pour mettre en place un suivi personnalisé pour chacun : permanences quotidiennes élargies, visites au domicile plus régulières et mise à disposition de panier-repas, deux soirs par semaine.

FESTIVOIX 2007

Une délégation du foyer s'est rendue sur la presqu'île de CROZON dans le FINISTERE du 28 au 30 septembre dernier pour participer au Festival International des Chorales de Personnes Handicapées organisé par l'Association HANDIVOIX. Pour leur première participation, nos « choristes » ont reçu un trophée.

PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Le SAVS a initié un partenariat avec la Société Protectrice des Animaux, permettant à quelques résidants d'aider au soins des animaux accueillis au refuge de Gennevilliers : entretien des boxes, toilettage et promenade .

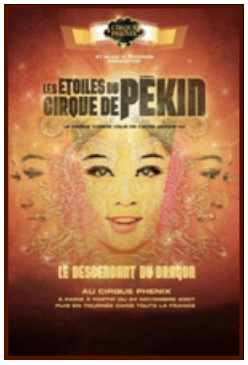

ET AUSSI

Du 7 au 12 décembre : un voyage en ALSACE pour découvrir COLMAR et flâner dans les allées des si beaux marchés de Noël de la région.
Le 15 décembre : la fête de fin d'année du Centre d'Habitat a pris cette année des allures inhabituelles, puisque résidants et encadrants étaient conviés à assister à une représentation du Cirque de Pékin qui avait installé son chapiteau sur la Pelouse de Reuilly à PARIS.

L'Association au Sénat

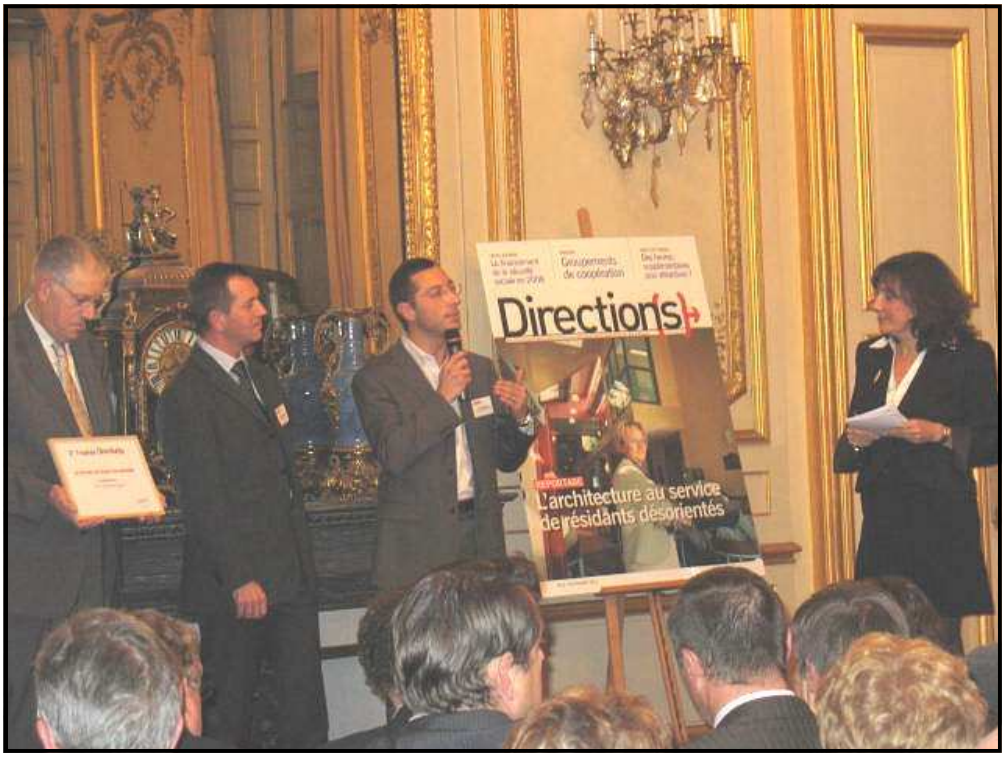

Le Président A. Fourcroix , JP Cailleau Directeur Général, L.Billard Directeur du SAJH et D. Lallemand Rédactrice en chef du magazine

Le 3 décembre dernier une délégation conduite par M. FOURCROIX s'est rendue au Sénat pour y recevoir le Prix des Lecteurs du 3ème Trophée organisé par la revue DIRECTION{S}. Ce prix récompensait une opération réalisée lors de l'ouverture de l'Hébergement du SAJ.

DIRECTION{S}. est un mensuel professionnel destiné aux directeurs et cadres du secteur social et médico-social. Depuis 2005, elle organise des Trophées pour mettre en valeur des initiatives réalisées dans notre secteur. Ces opérations doivent être innovantes et reproductibles.
En 2007 quatre catégories étaient ouvertes pour concourir :

Un jury composé de 7 membres a examiné les dossiers proposés. Dans chaque catégorie, le jury a retenu 3 dossiers. Les 12 dossiers issus de ce choix du jury ont été soumis à un panel de lecteurs qui ont voté pour élire le projet qui leur plaisait le plus.

Nous avions présenté notre opération de recrutement de l'équipe d'accompagnement pour l'Hébergement du SAJ.
Lorsque début 2006 le chantier de construction de l'Hébergement a commencé, nous avons établi un plan de travail pour prévoir les différentes étapes de l'ouverture de l'établissement. Il est apparu que sur les deux derniers mois précédant la mise en service les taches seraient très nombreuses. L'une d'elles était particulièrement délicate et demandait beaucoup de temps et de réflexion : le recrutement du personnel soit 17 personnes.
Nous avions le souhait d'avoir le plus vite possible une équipe dynamique, soudée et compétente avec le niveau de formation requis. Pour y faire face nous avons imaginé d'initier une action de formation professionnelle préparatoire à l'emploi pour nous aider à trouver les 10 AMP (aide médico-psychologique) dont nous avions besoin. Nous nous sommes appuyés sur des partenaires qui se sont montrés très efficaces et qui nous ont fait immédiatement confiance.
Le premier d'entre eux fut le centre de formation SOFIA de BEAUMONT sur OISE avec qui nous avons élaboré un programme de formation, puis l'ANPE de PERSAN qui a immédiatement soutenu notre projet. Pour compléter le financement, les ASSEDIC et la Région Ile de France ont été mobilisés. Enfin la Mission Locale Milnovoise s'est impliquée à son tour et a favorisé le recrutement de deux personnes.

L'engagement associatif était fort car nous nous sommes engagés à recruter en CDI, six personnes au moins sur les douze prévues au stage. Nous avons été associé au recrutement des personnes admises en stage. Treize personnes ont été formées, onze ont été embauchées. Huit mois après toutes sont présentes à leur poste. Notre objectif a été atteint.

SAJH : Une formation pour l'emploi

Le secteur social ou médico-social a quelques difficultés à recruter du personnel, notamment dans notre région l'Ile de France. Notre volonté était d'ouvrir les postes d'AMP *(Aide Médico-Psychologique)* aux personnes détenant le DEAVS *(Diplôme d'Etat d'Assistante de Vie Sociale)*, de même niveau que celui d'AMP. Lors de recrutements précédents, les candidatures que nous recevions, étaient des AMP n'ayant pas travaillé depuis quelques années pour convenance personnelle ou ayant travaillé dans le secteur des personnes âgées. Il était alors difficile de bien repérer les compétences professionnelles de ces candidates, notamment sur les nouvelles lois régissant notre secteur.

Nous avons souhaité proposer aux futurs salariés une action de formation pour réactiver leurs acquis professionnels. Notre volonté était de créer une dynamique de groupe permettant un travail d'équipe dès l'ouverture de l'hébergement, élément essentiel dans la réussite de notre projet.

Les principaux objectifs de cette action étaient de permettre à des personnes repérées par l'ANPE, déjà titulaires d'un diplôme de niveau V dans le secteur de l'aide à la personne, de pouvoir s'insérer ou se réinsérer dans le secteur du handicap après une période de chômage ou d'interruption. Grâce à cette action, ce personnel a pu découvrir et maîtriser l'accompagnement de nuit dans un climat de sérénité et de sécurité.

Le centre de formation SOFIA de Beaumont sur Oise (95) a été choisi pour sa compétence dans ce domaine, pour sa proximité vis à vis de l'établissement (4 kms) et pour la connaissance mutuelle entre nos deux organismes. En concertation, nous avons élaboré ensemble le contenu suivant :

Module 1 : Accueil et Présentation (1 jour) :présentation du centre et du groupe, du secteur associatif et de la politique associative.

Module 2 : Rôle de l'AMP dans la vie quotidienne dans l'établissement : (1 jour) l'accueil, le relationnel, la vie d'équipe pluridisciplinaire, l'éthique et la déontologie.

Module 3 : Connaissance du Handicap, de l'inadaptation et du secteur médico social (5 jours) : repères généraux, les divers établissements et catégories professionnelles du secteur, dépendance et autonomie, les classifications…

Module 4 : Accompagnement de la personne la nuit (3 jours) : gérer l'endormissement et le réveil impromptu des usagers, les rythmes du sommeil, gérer les situations de crises individuelles ou collectives, les différentes expressions de l'angoisse et de la détresse.

Module 5 : Assurer la continuité de la prise en charge éducative (1 jour) : transmission des informations entre le jour et la nuit, intégration du travail de nuit dans une démarche pluridisciplinaire.

Module 6 : Rééducation des troubles de la déglutition (2 jours) : physiologie, physiopathologie, les aliments…

Module 7 : Soins corporels (1 jour) : l'hygiène…

Module 8 : Préserver la sécurité des personnes (2 jours) : procédure d'appel d'urgence, passage de l'AFPS.

Module 9 : Evacuation Incendie (1 jour) : conduite à tenir, exercice d'évacuation avec le système de détection de l'hébergement (test sur site).

Module 10 : Stage pratique de 25 jours : mise en situation sur le terrain professionnel dans le champ du handicap. Evaluation des capacités d'autonomie et d'adaptabilité.

La durée totale de la formation a été de : 224 heures dont 105 heures en stage pratique.

Dès l'accueil des usagers dans l'établissement, l'équipe a pu les accompagner dans de bonnes conditions car le travail d'équipe s'est mis en place dès le premier jour. Les professionnels se connaissaient et avaient été initiés à leur poste de travail pendant l'action de formation.

Notre objectif a été atteint. Cette initiative a permis de créer l'esprit d'équipe et de solidarité indispensable. Onze personnes ont été recrutées dont :

- 7 étaient, avant la formation, sans emploi, 2 en CDD et 2 en CDI.

- 9 personnes sur les 11 n'avaient pas d'expérience auprès des personnes handicapées.

Enfin la plupart réside dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de PERSAN.

……COTISATIONS

Vous avez reçu récemment un courrier vous invitant à verser votre cotisation à l'Association.

Ne l'oubliez pas !

L'adhésion à l'Association est une démarche volontaire. Le nombre d'adhérents est important car il témoigne de l'ancrage de l'association dans son environnement. Il est important aussi car il légitime les actions du Conseil d'Administration.

Toute personne peut solliciter son adhésion à l'association, parents, frère, sœur, amis de personnes handicapées.

C'est aussi parmi les adhérents que sont élus les administrateurs. Ce sont eux qui sont garants de l'orientation, de l'action de l'association et de ses établissements. C'est un rôle important pour que vive l'association.

N'hésitez pas à vous informer, à nous soutenir, à vous engager !

Alain FOURCROIX

L'Association a besoin du soutien de tous pour poursuivre son action et atteindre ses buts.
Faîtes la connaître !
Offrez votre soutien
L'IME est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage
L'ESAT peut effectuer des travaux ! Mettez nous en relation avec les Entreprises
L'Association peut recevoir des dons ou des actions de mécénat

Bulletin de Soutien à l'Association

Madame, Monsieur ……..

Adresse ……..

- Souhaite effectuer un don de soutien d'un montant de ……..

Le montant de votre don est à retourner à l'adresse suivante :

Aped l'Espoir
BP 21037
34, chemin des 3 Sources
95290 L'Isle Adam

(Les sommes versées sont déductibles pour partie de vos revenus. Un reçu vous sera délivré.)